



Le Syndicat des infirmières,
inhalothérapeutes et
infirmières auxiliaires de Laval (CSQ)

AVIS D'ÉLECTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES DU SIIAL-CSQ DU 8 OCTOBRE 2019

Poste en élection au Conseil d'administration du SIIAL-CSQ :

↳ Secrétaire-trésorière

Les rôles, tâches et responsabilités du poste en élection ainsi que la *Politique relative au processus électoral du SIIAL-CSQ lors de l'élection au poste de secrétaire-trésorière* sont disponibles sur le site Internet au www.siiial.com.

Durée du mandat : Pour compléter le mandat en cours (jusqu'au printemps 2021).

Composition du Conseil d'administration : (article 8.01 des statuts) : Dont au maximum deux tiers (2/3) des membres proviennent d'une même installation au moment de l'élection.

Éligibilité : (article 13.01 des statuts) : Est éligible à un poste au Conseil d'administration, toute personne membre du Syndicat. Pour être éligible à un poste du Conseil d'administration, la personne membre ne doit pas être absente pour une durée de plus de six (6) mois. Les membres du Conseil d'administration qui terminent leur mandat sont éligibles. Une personne ne peut cumuler plusieurs postes à l'intérieur du Conseil d'administration.

Formalité : Les personnes membres intéressées doivent remplir le formulaire de mise en candidature disponible au bureau du Syndicat en appelant au 450 686-6871, p. 25, sur le site Internet au www.siiial.com ou auprès de leur responsable locale. Le **faire parvenir au SIIAL-CSQ entre le 8 septembre 2019 et le 23 septembre 2019 à 23 h 59** par télécopieur au 450 686-6012 ou par courriel à relationsdutravail@siiial.com à l'attention de la présidente du Comité d'élection, madame Julia Hassoun, infirmière clinicienne.